

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XXI

Québec, 19 septembre 1908

No 6

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 81. — Les Quarante-Heures de la semaine, 81. — Exhortation de Sa Sainteté Pie X, 82. — Le Congrès eucharistique de Londres, 87. — Chronique des diocèses, 88. — La cause de béatification de Bernadette, 90. — Ce que peuvent les alcools, 91. — Bilan géographique de l'année 1907, 92. — Bibliographie, 95.

Calendrier

— o —

20	DIM.	*b	XV ap. Pent. et 4 Sept. N.-D. des Sept Douleurs. <i>Kyr.</i> de la Ste Vierge. Vép. du suiv., mém. du préc. et des SS. Eustache et ses Comp., martyrs, seulement.
21	Lundi	r	S. Mathieu, apôtre et évangéliste 2 cl.
22	Mardi	b	S. Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur.
23	Merc.	†r	S. Lin, pape et confesseur.
24	Jeu	b	N.-D. de la Merci, <i>dbl. maj.</i>
25	Vend.	†vr	De la fête.
26	Samd.	†b	De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

20 septembre, Sainte-Claire. — 21, Saint-Sébastien. — 22, Saint-Pascal. — 23, Saint-Vallier. — 24, Lotbinière. — 25, Saint-Benoît-Labre.

EXHORTATION DE SA SAINTETÉ PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AU CLERGÉ CATHOLIQUE

A L'OCCASION DU 50^e ANNIVERSAIRE DE SON SACERDOCE

PIE X, PAPE

(Suite.)

Mais parce que, comme personne ne l'ignore, la sainteté de vie est le fruit de notre volonté en tant que celle-ci est fortifiée par le secours de la grâce divine, Dieu a pourvu lui-même abondamment à ce que le don de sa grâce, si nous le voulions, ne nous fit jamais défaut ; nous pouvons l'obtenir surtout par une prière assidue. Il existe nécessairement entre la prière et la sainteté une dépendance telle que l'une ne peut, en aucune façon, exister sans l'autre. A cet égard, elle est d'une vérité absolue, la parole de saint Jean Chrysostome : *J'estime qu'il est manifeste aux yeux de tous que vivre vertueusement est tout simplement impossible sans le secours de la prière (1)* ; saint Augustin conclut de même, par ce trait : *Celui-là sait bien vivre qui sait bien prier (2)*. Ces enseignements, le Christ lui-même nous les a fermement inculqués, soit par ses fréquentes exhortations soit principalement par ses exemples. En effet, pour prier il se retirait dans les déserts ou gravissait seul les montagnes ; il passait des nuits entières absorbé dans la prière ; il allait fréquemment au Temple, et même lorsque les foules se pressaient autour de lui, il priaït, les yeux levés au ciel ; enfin, attaché à la croix, en pleine agonie, il supplia son Père avec larmes et en poussant un grand cri.

Considérons donc comme certain et bien établi que le prêtre, pour tenir dignement son rang et remplir son devoir, doit se consacrer avant tout à la prière. Trop souvent on a à déplorer qu'il le fasse plutôt par habitude que par ferveur ; qu'il récite nonchalamment l'office aux heures fixées en n'y ajoutant qu'un

(1) De precatone orat. 1.

(2) Hom. IV, ex. 50.

petit nombre de prières, et qu'ensuite il ne songe à consacrer à Dieu aucun instant de la journée par de pieuses aspirations.

Le prêtre, en effet, beaucoup plus que tout autre, doit obéir au précepte du Christ : *Il faut toujours prier* (1), précepte que saint Paul recommande très instamment : *persévérez dans la prière, apportez-y de la vigilance avec des actions de grâces* (2) ; *priez sans cesse* (3).

Que d'occasions de s'élever vers Dieu se présentent, durant le jour, pour une âme possédée du désir de sa propre sanctification non moins que du salut du prochain ! Les angoisses intimes, la violence et l'opiniâtreté des tentations, le manque de vertu, l'impuissance et la stérilité des œuvres, les péchés et les négligences sans nombre, la crainte enfin des jugements divins, tout nous excite vivement à pleurer en présence du Seigneur et, après avoir obtenu son secours, à nous enrichir facilement par l'acquisition de mérites.

Nous ne devons pas pleurer seulement à cause de nous. Dans ce déluge de crimes qui va se répandant et s'élargissant partout, c'est à nous surtout qu'il appartient d'implorer et de fléchir la divine clémence ; c'est à nous de prier instamment le Christ qui, dans son immense bonté, nous prodigue toutes ses grâces dans son admirable sacrement : *Épargnez, Seigneur, épargnez votre peuple*.

Un point d'une grande importance, c'est que chaque jour un temps déterminé soit réservé à la méditation des vérités éternelles. Aucun prêtre ne peut s'en dispenser sans encourir un grave reproche de négligence et un dommage pour son âme. Saint Bernard, le très saint abbé, écrivant à Eugène III, jadis son élève, devenu depuis Pontife romain, l'avertissait franchement et instamment de ne jamais omettre la méditation quotidienne des choses divines, de ne jamais prendre excuse des occupations multiples et très graves que comporte l'apostolat suprême. Il s'efforçait de justifier sa recommandation en énumérant avec une grande sagesse les avantages de cet exercice : *La méditation purifie la source d'où elle jaillit : l'esprit. Elle*

(1) Luc. XVIII, 1.

(2) Coloss. IV, 2.

(3) 1 Thess. V, 17.

règle en outre les affections, dirige les actes, corrige les excès, gouverne les mœurs, rend la vie honnête et ordonnée ; enfin, elle procure également la science des choses divines et des choses humaines. C'est elle qui précise ce qui est confus, resserre ce qui est relâché, rassemble ce qui est dispersé, scrute ce qui est caché, recherche ce qui est vrai, examine ce qui est vraisemblable, dévoile ce qui est déguisé et trompeur. C'est elle qui règle d'avance les actions et repasse ce qui a été fait, afin que rien ne reste dans l'esprit qui n'ait été corrigé ou ait besoin de l'être. C'est elle qui dans la prospérité pressent l'adversité et dans l'adversité demeure pour ainsi dire insensible : deux vertus dont l'une est la force et l'autre la prudence (1). Cet ensemble de rares services que la méditation est appelée à nous rendre nous apprend et nous avertit combien elle nous est, non seulement en tous points salutaire, mais absolument nécessaire.

En effet, quelque vénérables et augustes que soient les diverses fonctions du sacerdoce, il arrive pourtant, qu'à force de les exercer, ceux qui les accomplissent n'ont plus pour elles tout le respect religieux qu'elles méritent ; et la ferveur diminuant peu à peu, ils se laissent aller facilement à la tiédeur, et, logiquement, au dégoût des choses les plus sacrées. Ajoutez que c'est une nécessité pour le prêtre de passer sa vie pour ainsi dire *au milieu d'une société mauvaise* ; en sorte que, souvent, dans l'exercice même de sa charité pastorale, il doit redouter que l'inférieur serpent ne lui tende des pièges. Quoi d'étonnant ! N'est-il pas trop naturel que même les âmes religieuses se souillent au contact de la poussière du monde ?

Elle est donc manifeste, et combien grave, la nécessité urgente pour le prêtre de revenir chaque jour à la contemplation des vérités éternelles, afin de raffermir, par le renouvellement de vigueur qu'il y puise, son esprit et sa volonté contre toutes ces embûches.

En outre, il importe au prêtre d'être doué d'une certaine aptitude à s'élever et à tendre vers les choses du ciel, puisque son devoir rigoureux est de les goûter, les enseigner, les inculquer ; puisqu'il doit ordonner toute sa vie d'une manière si surhumaine que quoi qu'il fasse dans l'ordre de son saint minis-

(1) Luc. XVIII, 1.

tère, il le fasse selon Dieu, sous l'inspiration et la direction de la foi. Ce qui surtout établit et maintient le prêtre dans cet état d'âme, dans cette union pour ainsi dire naturelle avec Dieu, c'est la pratique tutélaire de la méditation quotidienne ; vérité tellement évidente pour tout homme sage qu'il est inutile d'insister plus longuement.

Nous pouvons emprunter la confirmation de ces vérités, confirmation pénible assurément, à la vie des prêtres qui apprécient peu ou même prennent absolument en dégoût la méditation des choses divines. Ce sont, en effet, des hommes en qui le *sens du Christ*, ce bien si précieux, s'est presque éteint ; des hommes entièrement tournés vers les choses de la terre, en quête de frivolités, se perdant en commérages futiles, s'acquittant de leurs fonctions avec relâchement, froideur, et peut-être indignité. Jadis, imprégnés de l'onction sacerdotale toute récente, ils se préparaient avec soin à l'office, pour ne pas ressembler à des hommes qui tentent Dieu ; ils choisissaient les temps les plus propices et les endroits les plus silencieux ; ils s'appliquaient à scruter les divines révélations ; ils louaient, ils gémissaient, ils tressaillaient, ils se répandaient en prières avec le Psalmiste. Et maintenant, comme ils sont changés !

De même, ils ne gardent presque plus rien de cette piété vive qu'ils éprouvaient pour les mystères divins. Qu'ils étaient aimés alors, les tabernacles ! Leur cœur palpait de se trouver auprès de la table du Seigneur et d'y attirer un nombre croissant d'âmes pieuses. Par quelle pureté, par quelles prières leur âme remplie de désir se préparait à la messe ! Avec quelle respect ils la célébraient, en observant dans leur intégrité majestueuse ces augustes cérémonies ! Quelles expansions affectueuses dans l'action de grâces, et quelle heureuse effusion du parfum du Christ sur leur peuple !... *Rappelez-vous*, Nous vous en supplions, bien-aimés Fils, *rappelez-vous... ces jours d'autrefois* (1).

Parmi ceux à qui pèse cette *récollecion du cœur* (2) ou qui la négligent, il n'en manque pas qui ne cherchent guère à dissimuler la pauvreté intime qui en résulte, et s'en excusent sous

(1) Hebr. x, 32.

(2) Jef. xii, 11.

le prétexte qu'ils se sont jetés sans réserve dans le tourbillon du ministère pour rendre de multiples services au prochain.

Erreur lamentable ! N'ayant pas l'habitude de converser avec Dieu, lorsqu'ils en parlent aux hommes ou leur donnent des conseils pour la pratique de la vie chrétienne, ils manquent totalement du souffle divin, en sorte que la parole évangélique semble presque morte en eux. Leur voix, si vantée qu'elle soit pour son habileté et son éloquence, ne rend nullement le son de la voix du Bon Pasteur, que les brebis écoutent avec profit ; elle résonne et se répand dans le vide, ce qui est parfois d'un fâcheux exemple, déshonore la religion et scandalise les bons.

Et il en est de même sur les autres terrains de leur activité ; elle ne produit aucun effet sérieux, ou n'en produit qu'un très éphémère, car il lui manque la rosée céleste qu'attire en abondance la *prière de celui qui s'humilie* (1).

Et ici Nous ne pouvons pas ne pas déplorer vivement la conduite de ceux qui, entraînés par de pernicieuses nouveautés, osent soutenir un avis opposé et considèrent comme perdu le temps consacré à la prière et à la méditation. O funeste aveuglement ! Plût à Dieu que, s'examinant consciencieusement, ils reconnussent enfin à quoi aboutissent cette négligence et ce mépris de la prière. Quelle en est, en effet, la conséquence ? Un orgueil opiniâtre, dont naissent des fruits trop amers, que Notre cœur paternel se refuse à rappeler et désire absolument supprimer.

Dieu entende ce vœu ! Que jetant sur les égarés un regard miséricordieux, il répande sur eux en telle abondance *l'esprit de grâce et de prière* qu'ils déplorent leur erreur, qu'ils rentrent de plein gré, à la joie de tous, dans les voies qu'ils ont eu tort de quitter, et qu'ils les parcourent avec plus de prudence. Comme jadis l'Apôtre (2), Nous prenons Dieu à témoin que c'est avec le Cœur même de Jésus-Christ que Nous désirons les voir tous revenir.

(A suivre.)

(1) Eccl. xxxv, 12.

(2) Philipp, 1, 8.

Le Congrès eucharistique de Londres

— 0 —

Ce Congrès international extraordinaire, sur lequel tout l'univers, on peut le dire, avait les regards tournés, s'est terminé dimanche dernier. Un légat du Pape, sept ou huit cardinaux, plus de cent archevêques et évêques, peut être un millier de prêtres et une dizaine de mille fidèles ont assisté aux cérémonies et aux réunions du Congrès.

Pendant ces quatre jours de session, des discussions intéressantes, d'importants rapports sur le culte eucharistique, ont tenu en éveil l'attention des congressistes, ont satisfait leur dévotion et ranimé leur zèle pour la gloire de Jésus dans le Très Saint Sacrement.

En l'après-midi de dimanche devait avoir lieu dans les rues de Londres une grandiose procession eucharistique, qui serait le glorieux couronnement du Congrès.

Nos lecteurs ont vu par les dépêches télégraphiques comment s'est réalisé ce beau dessein. Le gouvernement britannique, effrayé par les protestations de certains groupes de protestants fanatiques, a exprimé le désir de voir supprimer cette procession eucharistique. Il n'y a eu, dans les voies publiques, qu'un défilé des cardinaux, des évêques, du clergé et des fidèles; et encore ce simple cortège a été l'objet des clameurs et des huées de fanatiques...

Sans doute, même un cortège de ce genre n'aurait pu se faire à Paris. Mais Londres n'est pas Paris; et l'on comptait que la tolérance du peuple anglais d'aujourd'hui mettrait bien en évidence l'esprit de liberté véritable que l'on croyait dominer en Angleterre.

Des nouvelles plus complètes et plus véridiques nous viendront bientôt, et l'on verra, croyons-nous, que les désordres du 13 septembre n'ont été le fait que d'un petit nombre d'individus. Cela n'empêchera pas, nous en sommes convaincu, que le peuple anglais aura honte des scènes d'intolérance de dimanche dernier. Déjà, d'après le télégraphe, la presse d'Angleterre blâme le gouvernement de n'avoir pas montré plus d'énergie pour assurer la liberté religieuse dans les rues de la grande capitale.

Chronique des diocèses

— o —

QUÉBEC

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque, ont été nommés :

- M. l'abbé S. Bélanger, aumônier de l'Hospice des Sœurs de la Charité, à Québec ;
 “ “ Eug. Laflamme et M. l'abbé O. Plante, confesseurs des Sœurs de la Charité, à Québec ;
 “ “ Aur. Michaud, curé de Valcartier ;
 “ “ O.J. Guimont, vicaire à Saint-Roch de Québec ;
 “ “ Al. Roy, vicaire à Saint-Patrice de Fraserville.

— Des funérailles solennelles, présidées par S. G. Mgr l'Archevêque, ont eu lieu à l'église Saint-Patrice de Québec, samedi de la semaine dernière. Le défunt qui était l'objet de si grands honneurs funèbres, c'était le Frère Edward, de la congrégation des Rédemptoristes, et qui durant de nombreuses années se dépensa au service de la communauté des Irlandais de Québec. Le Frère Edward est décédé à Boston ; mais ses restes mortels ont été transportés et inhumés à Québec, pour la consolation des fidèles de l'église de Saint-Patrice, qui n'ont rien épargné pour honorer la mémoire de leur charitable et dévoué compatriote.

Le R. P. Delargy a prononcé l'oraison funèbre. Monseigneur a donné l'absoute.

— Dimanche, S. G. Mgr l'Auxiliaire était à Sainte-Marie de la Beauce, et y a célébré l'office pontifical, au milieu d'une affluence de pieux fidèles, à l'occasion de la fête patronale de la paroisse.

Au cours de l'après-midi, Sa Grandeur a fait un sermon très goûté sur la Tempérance. Elle a aussi, pendant son séjour à Sainte-Marie, été l'objet de brillantes réceptions au collège des Frères des E. C. et au couvent de la Congrégation de N.-D.

— Mardi matin, S. G. Monseigneur l'Archevêque a célébré, dans la chapelle du Séminaire, la messe d'ouverture des cours de l'Université.

— Cette semaine a eu lieu la retraite annuelle au Grand

Séminaire. Le R. P. Léonard, des Capucins de Ristigouche, a été le prédicateur.

Depuis mercredi soir, les élèves du Petit Séminaire ont aussi fait leur retraite annuelle.

— M. l'abbé R. Casgrain, du Pensionnat Saint-Louis de Conzague, a accepté la fonction de chapelain de Spencer Wood, en faveur de la famille de Sir A.-P. Pelletier, le nouveau lieutenant-gouverneur de la Province.

— M. l'abbé L. Sanfaçon (37, rue Sainte-Marguerite, Saint-Roch de Québec) est toujours dans le même état de grave maladie.

— M. l'abbé Garneau, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, en traitement à l'Hôtel-Dieu depuis six semaines, et M. l'abbé Picher, curé de Laval, voient leur état s'améliorer de jour en jour.

—
NICOLET

— S. G. Mgr Brunault a fait dernièrement les nominations suivantes :

M. l'abbé Ed. Tessier, curé à Sainte-Perpétue, a été nommé chapelain à la Maison Mère des Révdes Sœurs de l'Assomption de Nicolet ;

“ “ J.-L. Tourigny, de Saint-Valère de Bulstrode, a été transféré à Sainte-Perpétue ;

“ “ P.-O. Cardin, de Saint-Albert à Saint-Valère ;

“ “ Albert Gladu, chapelain de la Résidence Saint-Joseph de Nicolet, à Saint-Valère ;

“ “ J.-O. Melançon, de N.-D. du Rosaire à Saint-Remi de Tingwick ;

“ “ J.-B. Durocher, de Sainte-Marie de Blandford à N.-D. du Rosaire ;

“ “ Jules Richard, du vicariat de Victoriaville à la cure de Sainte-Marie ;

“ “ Antoni-F. de Courval, de Saint-Fulgence de Durham à Sainte-Eulalie ;

“ “ Gust. Bourbeau, de Saint-Louis à Durham-Sud ;

“ “ Chs-Edouard Joyal, de Saint-Lucien à Saint-Louis ;

“ “ Théobald Joyal, du vicariat de Saint-Bonaventure à la cure de Saint-Lucien.

RIMOUSKI

— M. l'abbé Jos.-E. Pelletier, curé de Saint-Alexis de Mata-pédia, vient d'être nommé, par Mgr Blais, curé de la cathédrale de Saint-Germain de Rimouski, en remplacement de M. le chanoine P.-J. Saucier, démissionnaire.

— Le Rév. Père Dreau, eudiste, curé de la Pointe-au-Père, est nommé curé du Sacré-Cœur, Chicoutimi, à la place du Rév. Père Morin, qui le remplacera à la Pointe-au-Père.

 La cause de béatification de Bernadette

Depuis longtemps, de nombreux fidèles du monde entier désirent que l'Eglise place sur les autels l'humble enfant que Marie a daigné choisir, il y a cinquante ans, pour en faire sa confidente à Lourdes. La réputation de sa sainteté, qui va toujours croissant, l'affluence de plus en plus grande des pèlerins à son tombeau, les faveurs spirituelles et temporelles attribuées à son intercession, ont paru être une raison suffisante de s'occuper activement de sa cause de béatification.

Grâce à l'initiative de la T. R. Mère Supérieure générale des Sœurs de Nevers, encouragée par Mgr l'évêque, les désirs des pieux fidèles sont maintenant en voie de réalisation. La longue procédure qui, nous l'espérons, aboutira un jour à la béatification et à la canonisation de Bernadette, est commencée.

C'est le jeudi 20 août, fête de saint Bernard, patron de la servante de Dieu, qu'a eu lieu, à Saint Gildard, la première séance du procès dit *de l'Ordinaire*. Dans la chapelle, se pressaient plus de deux cents religieuses venues à Nevers pour la retraite annuelle. M. l'aumônier du Carmel, vice-postulateur de la cause, a d'abord exposé à Sa Grandeur les motifs qui portent à faire une enquête canonique sur Bernadette, puis a demandé qu'il soit procédé à la constitution définitive du tribunal. Ce qui a été fait.

(Sem. relig. de Cambrai.)

Ce que ne peuvent les alcools

— o —

Il y a une couple d'années, j'étais à Liverpool. L'ami qui me donnait l'hospitalité me dit un jour :

— Je vais vous faire voir quelque chose qui n'a pas son pareil dans tout votre pays.

Le soir venu, il me mena dans un édifice de belle apparence. Le rez-de-chaussée en était occupé par de vastes locaux qui étaient à la fois café-tempérance et restaurant populaire. Il y avait bien, au moment où j'y entrai, 150 ou 200 consommateurs qu'à la vue je reconnus appartenir presque exclusivement au monde des ouvriers. A l'étage supérieur, une belle salle de conférences, flanquée d'un salon de lecture avec ses nombreux journaux et une bibliothèque.

Dans un coin, un guichet de caisse d'épargne et d'assurance populaire.

Là, également, de nouveaux ouvriers, beaucoup avec leurs femmes et même avec leurs enfants. Tout ce monde lisait ou causait et discutait paisiblement.

J'étais dans un club ouvrier fondé, dirigé et payé par des ouvriers. Pas de luxe, mais partout du confort et une méticuleuse propreté. Attenant au local, une vaste pelouse où de nombreux jeunes gens et quelques hommes faits se livraient aux jeux athlétiques si chers aux Anglais.

« Et savez-vous, me dit mon ami, ce qui a créé ce bel établissement, ce qui le maintient et l'embellit de jour en jour ? Je vais vous le dire d'un mot :

« La tempérance.

« Tous ces hommes que voilà, et ils sont aujourd'hui 1200, sont des ouvriers affiliés à une société de tempérance.

« Au lieu de continuer à boire du whisky, comme ils faisaient encore il y a quelques années, à raison de 4, 5, 6 shelings par semaine et parfois davantage, quelques-uns d'entre eux gagnés aux idées nouvelles ont mis en commun l'épargne que leur valait l'abstinence, et ont pris l'habitude de se réunir dans un local, modeste d'abord, mais bien fourni de journaux, où ils passaient la soirée à se récréer honnêtement.

« Puis, leur nombre s'est accru, ils se sont constitués en

société, ont émis des actions et ont construit le bel établissement que voici.

« Savez-vous que ces hommes sont en train, par leurs étonnantes études et leur instruction, de s'élever au-dessus du prolétariat ? Croyez-moi : Vive la tempérance !... »

Dr CAUDERLIER.

— o —

Bilan géographique de l'année 1907

PAR F. ALEXIS-M. G.

— o —

AFRIQUE (Suite.)

AFRIQUE AUSTRALE BRITANNIQUE. — Il est dans la pratique administrative des Anglais d'accorder à leurs colonies la plus large part possible de «self government», ce «gouvernement par soi-même», par lequel les individus et les nations grandissent dans leur propre estime et se sentent capables d'accomplir de grandes choses, sans recourir pour cela à la protection incessante de l'Etat, comme c'est d'obligation dans d'autres pays.

C'est pourquoi, après avoir vaincu et annexé à ses possessions sud-africaines les républiques du TRANSVAAL et de l'ORANGE, sous forme de *colonies*, l'Angleterre s'est résolue en 1906 à leur accorder, comme à celles du Cap, de Natal et de la Rhodésie, l'autonomie complète avec ministère spécial et parlement composé de deux Chambres électives.

Le général Botha, nommé premier ministre du Transvaal, s'est empressé d'adresser manifestement au roi Edouard VII et à la nation anglaise les plus sincères remerciements de tous les Boers, avec l'assurance du loyalisme et de la fidélité du peuple ainsi émancipé.

De plus, à l'occasion du 70^e anniversaire de la naissance du Roi, l'Etat transvaalien lui a fait cadeau du fameux diamant le «Cullivan», récemment trouvé dans le Witwatersrand : c'est le plus gros des diamants connus, car il pèse 600 grammes et vaut, dit-on, 4.625.000 francs, avant même d'être taillé.

Jusque-là c'est parfait. Comme les «petits cadeaux» entretiennent l'amitié, il y aurait, semble-t-il, bon espoir pour l'avenir. Or, voici que les élections législatives viennent de se terminer par le triomphe éclatant des Boers, qui emportent au Transvaal 45 sièges contre 24 et dans l'Orange 30 sièges con-

tre 8 seulement accordés au parti anglais et étranger. C'est la revanche des Afrikanders contre les Uitlanders !

Fidèles au principe des majorités, les gouverneurs anglais ont dû confirmer ou nommer comme premiers ministres le général *Botha* pour le Transvaal et le général *Dewet* pour l'Orange. Avec ceux-ci reparaissent donc au pouvoir les héros de la guerre d'indépendance.

Mais déjà le ministère transvaalien a révoqué nombre de fonctionnaires anglais, pour leur substituer des fonctionnaires boers. Il a interdit l'importation de la main-d'œuvre chinoise, au risque d'arrêter les exploitations minières du pays. De plus, un projet de loi est déposé qui retirera aux indigènes du Transvaal la plupart des droits communs que leur avait conférés l'administration anglaise. L'égalité des races devant la loi et la prospérité générale n'auront-elles pas à en souffrir ?

L'avenir nous dira si, comme l'assurait *Botha* dans son manifeste, « l'Angleterre n'aura pas à regretter la confiance qu'elle a placée dans le peuple boer » et si « les deux races travailleront ensemble pour le bien du pays tout entier ». — Quoi qu'il en soit, le docteur *Jameson*, gouverneur du Cap, et le parlement de cette colonie proposeront aux cinq colonies sœurs la réalisation de la fédération Sud-Africaine projetée, pour répondre aux désirs de l'« Union impériale » manifestés au Congrès colonial tenu à Londres en 1907.

En RHODÉSIE, la colonisation et l'organisation sont en pleine activité. Le fameux chemin de fer du *Cap au Caire* aura un embranchement parallèle traversant le Transvaal. A son extrémité nord, il se bifurque pour envoyer une branche vers le Katanga belge, où l'attirent les mines de cuivre, et une autre branche vers le lac Tanganika. D'autres embranchements vont de Salisbury aux mines d'Eldorado, et de Bulawayo à Gwanda. C'est, en totalité, 3000 km de rails nouveaux en construction. Partout c'est l'application du principe anglais : « créer un chemin de fer en pays neuf, pour attirer des colons et fonder une colonie. »

Le MOZAMBIQUE portugais se développe, grâce surtout au voisinage de la Rhodésie, et notamment aux chemins de fer anglais qui aboutissent aux ports de Lorenzo Marquez et de Beira.

L'EST AFRICAÏN ALLEMAND est la principale colonie germanique, avec 6 à 7 millions d'indigènes et 2600 Européens. Disons, à cette occasion, que l'ensemble des colonies allemandes comprend 2.600.000 km. de territoires, peuplés de 12 millions d'âmes. Leur établissement a coûté en vingt ans à la métropole près d'un milliard de francs, mais les 13,000 Européens résidents font déjà un commerce d'environ 200 millions par année.

L'EST AFRICAÏN ANGLAIS prospère par son rail de Mombaza au lac Victoria et par ses communications avec le Nil. Les colons s'établissent de préférence sur le plateau fertile et salubre de Nairobi, au pied du mont Kénia couronné de neige. Les îles Zanzibar et Pemba, où règne toujours le Sultan, produisent les neuf dixièmes des clous de girofle du globe.

Rien d'important en SOMALIE, où les Italiens à Brava et Magadoxo, les Anglais à Berber et Zéila, les Français à Djibouti, vivent en bon voisinage.

ABYSSINIE. — Contrairement aux rumeurs de décembre 1906, le négus Ménélik est toujours bien vivant, agissant et se faisant respecter. Il vient de se constituer un ministère composé de cinq ministres, tout comme en Europe. Il a présidé à l'établissement d'un pont, jeté sur le Nil Bleu, pour faciliter le commerce entre le Choa et le Godjam, en passant par Addis-Abéba, qui communiquera bientôt par rail avec Djibouti.

Rappelons l'accord anglo-franco-italien de décembre 1906, qui garantit l'intégrité du royaume éthiopien. — Ménélik a envoyé à Rome un ambassadeur pour féliciter le Pape Pie X, dont il reconnaît la primauté sur toutes les Eglises du monde. « Tu es Pierre, lui fait-il dire, en répétant la parole du Christ, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ! Il est donc évident que la chaire que tu occupes est la plus sublime de toutes. C'est pourquoi j'envoie baiser tes mains sacrées. » Le Pape a fait remercier le « roi des rois de Juda » pour la protection qu'il accorde aux missionnaires catholiques se trouvant dans ses Etats.

MADAGASCAR, mieux connue que jadis, n'a pas la population ni la fertilité générale qu'on lui supposait ; néanmoins, c'est une possession importante, et son vaste territoire insulaire est

facile à défendre, grâce principalement à Diégo-Suarez, station navale de premier ordre à l'extrémité nord.

Terminons la revue de l'Afrique par l'île SAINTE-HELÈNE, qui va s'isoler de plus en plus, car devenue inutile comme position militaire et comme dépôt de charbon et de ravitaillement pour les flottes, l'Angleterre vient d'en retirer la garnison, qui seule faisait vivre sur ce rocher volcanique ses 4000 habitants, dont la plupart vont émigrer. Il ne restera là que le mélancolique souvenir du « Grand Empereur », mourant à Longwood, et dont les cendres reposent aujourd'hui sous le dôme des Invalides, à Paris.

(A suivre.)



Bibliographie

— o —

— RESTONS CHEZ NOUS, *roman canadien*, par Damase Potvin. Québec. 1908. Imprimerie Chassé.

C'est un bien joli volume, de 244 pages, ce « roman canadien » que l'auteur dédie aux membres de l' A. C. J. C. C'est même le premier ouvrage que publie un ancien élève du séminaire de Chicoutimi — où M. Potvin fit ses premières armes dans le défunt *Oiseau-Mouche*, dont les derniers volumes contiennent de nombreuses chroniques tracées par sa plume, dès alors élégante et fine.

La thèse qui fait le fond du roman de M. Potvin, c'est que nos jeunes compatriotes auraient grand tort d'aller chercher le bonheur en d'autres pays, quand ils peuvent si bien le trouver « chez nous. » — Souhaitons donc au livre beaucoup de lecteurs, pour qu'il fasse du bien.

Beaucoup des pages de ce petit volume rappellent ou décrivent des traditions et des coutumes chères à nos populations ; et c'est un charme de voir les tableaux d'intérieur, que tous nous connaissons, tracés à nos yeux par la plume ou plutôt par le pinceau délicat de l'auteur.

Nous félicitons M. Potvin de cette première œuvre, dont la valeur nous rendra exigeants à son endroit.

— *Christologie*. Commentaire des Propositions XXVII-XXXVIII du décret du Saint-Office *Lamentabili* : La personne

du Christ, sa messianité et sa divinité, sa science et sa conscience, sa mort rédemptrice et sa résurrection. Par M. Lepin, professeur à l'École supérieure de théologie de Lyon. Paris, 1908. G. Beauchesne & Cie, éditeurs, 117, rue de Rennes.

Volume de 120 pages. Prix, 1 fr. 25.

— *La Morale catholique*, par le Dr Jos. Mausbach, professeur à l'Académie de Munster, en Westphalie. Ouvrage traduit de l'allemand par l'abbé Lazare Collin, professeur à l'École Saint-François-de-Sales, à Dijon. Paris : Librairie P. Lethiel-leux, 10, rue Cassette. Volume de 364 pages.

Le but de cet ouvrage est de défendre la morale catholique contre les tenants de la théologie et de la science protestantes.

— *PSYCHOLOGIE DE L'INCROYANT*, par XAVIER MOISANT. 6e volume de la « BIBLIOTHÈQUE APOLOGÉTIQUE ». 1 vol. in-16 double couronne, 340 pages, 3 fr. 50 ; franco, 3 fr. 75. — GABRIEL BEAUCHESNE ET Cie, éditeurs, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

L'auteur réagit heureusement contre l'abus de cette méthode qui consiste à étudier les cas-limites, et il ne retient, pour les analyser, que les types d'incrédulité franche. Il écarte, à bon droit, de son enquête, ceux qui font métier ou étalage d'anticléricalisme, persuadé qu'un Auguste Comte était plus profondément incroyant qu'un Gambetta.

M. Moisant a divisé son ouvrage en trois parties : division que lui a suggérée l'expérience historique. Trois sortes d'incroyants attirent l'attention de l'apologiste : les railleurs, dont Voltaire est le patron : les positivistes, disciples d'Auguste Comte ; les intellectuels, dont Charles Renouvier fut peut-être, en France, le meilleur représentant.

L'auteur n'emploie que des documents authentiques et précis, dont plusieurs inédits. De ces documents, disposés dans un ordre méthodique, il tire des conclusions non moins intéressantes pour le psychologue et l'historien de la philosophie, que pour l'apologiste. Les incroyants dont nous parle M. Moisant, ne sont pas des schèmes abstraits ou des types conventionnels, mais des êtres vivants dont l'auteur nous montre la faiblesse et l'illogisme, par l'effort même de sincérité avec lequel il tâche d'en reproduire la physionomie originale.